

Mme Valérie LAPEYRE,
DUO Gare de Lyon.

Copie : S.MEUNIER, D.LAFFITTE, O.COUTEAU, JM.STAUB

Le 07/01/2019,

Comme le prévoit l'accord I.R.P du 15 juin 2018, article 8 concernant les Représentants de Proximité, je vous fais parvenir les questions de notre Organisation Syndicale.

- 1°) Locaux NRWL : À quand l'installation de la machine à café ? (Respect des avantages acquis)
- 2°) Local FO : quand allons nous avoir des prises électriques ? Ça commence à être très long et pénible !
- 3°) Espace commun : trop petit, manque de tables et de chaises si nous avons besoin de faire nos comptes ou juste s'asseoir.
- 4°) Versement : beaucoup trop de gaspillage ! Sans parler des jeux de papiers qui sont balancés en vrac dans une enveloppe. Il faut penser et respecter le travail de tous les services.
- 5°) Mise en place de la nouvelle Mutuelle : tout le monde n'a pas reçu sa nouvelle carte, que faire ?
- 6°) VAP : ce service est de retour à bord semble-t-il, pouvons-nous en savoir plus et avoir les procédures ?
- 7°) Tablette et Vega 3000 : tout le monde n'est pas équipé, quand allez-vous recevoir un stock ? Etre agent 2 pour développer la CEL c'est bien, avec du matériel c'est mieux !
- 8°) Incenteev : trop de fil d'actualités, nous passons à côté d'informations utiles. Il faut faire remonter les informations de l'Encadrement.
- 9°) Armoires : où sont les armoires métalliques ? Beaucoup d'armoires en plastiques avec des tiroirs qui ne glissent pas ; Il faut absolument solutionner ce problème qui engendre trop de TMS.
- 10°) A quand le retour des cadenas ?
- 11°) Planification : des rotations de plus en plus longues avec des temps d'attente entre deux navettes. Vous devez prendre en compte la sécurité des Commerciaux et revoir le montage de certaines fonctions. Les Membres de la Commission Planning remontent les fonctions concernées, il vous sera facile de les retrouver.

Pour le Syndicat
Les représentants de Proximité
Marianne DEVARS et Christophe COUTELLIER